

Tableau 1. Sommaire des résultats de l'évaluation des espèces de 2017 du Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO)

<p><i>ESPÈCE</i> (Nom commun, nom scientifique)</p>	<p><i>CLASSIFICATION</i> (SELON LA LEVD)</p>	<p><i>NOUVEAU STATUT DÉTERMINÉ PAR LE CDSEPO</i></p>
<p>Scolopendre d'Amérique <i>Asplenium scolopendrium</i> var. <i>americanum</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>
<p>Dard gris <i>Percina copelandi</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>
<p>Gros-bec errant <i>Coccothraustes vespertinus</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>Préoccupante</i></p>
<p>Mulette feuille-d'érable <i>Quadrula quadrula</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>
<p>Paruline orangée <i>Protonotaria citrea</i></p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>
<p>Corégone pygmée (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) <i>Prosopium coulterii</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>Non en péril</i></p>
<p>Corégone pygmée (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) <i>Prosopium coulterii</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>Données insuffisantes</i></p>
<p>Coccinelle à bandes transverses <i>Coccinella transversoguttata</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>
<p>Tortue peinte de l'Ouest <i>Chrysemys picta bellii</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>Non en péril</i></p>
<p>Tortue mouchetée <i>Emydoidea blandingii</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>
<p>Noyer cendré <i>Juglans cinerea</i></p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>
<p>Escargot-tigre à bandes <i>Anguispira kochi kochi</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>
<p>Téloschiste ocellé (population des Grands Lacs) <i>Teloschistes chrysophthalmus</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>
<p>Bruant à face noire <i>Zonotrichia querula</i></p>	<p>s. o.</p>	<p><i>Données insuffisantes</i></p>
<p>Esturgeon jaune (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) <i>Acipenser fulvescens</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>
<p>Esturgeon jaune (populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James) <i>Acipenser fulvescens</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>	<p><i>Préoccupante</i></p>
<p>Esturgeon jaune (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) <i>Acipenser fulvescens</i></p>	<p><i>Menacée</i></p>	<p><i>En voie de disparition</i></p>

<i>ESPÈCE</i> <i>(Nom commun, nom scientifique)</i>	<i>CLASSIFICATION</i> <i>(SELON LA LEVD)</i>	<i>NOUVEAU STATUT</i> <i>DÉTERMINÉ PAR</i> <i>LE CDSEPO</i>
Caribou (population migratrice de l'Est) <i>Rangifer tarandus</i>	s. o.	<i>Préoccupante</i>
Quiscale rouilleux <i>Euphagus carolinus</i>	<i>Non en péril</i>	<i>Préoccupante</i>
Cisco à museau court <i>Coregonus reighardi</i>	<i>En voie de</i> <i>disparition</i>	<i>En voie de</i> <i>disparition</i>
Chimaphile maculée <i>Chimaphila maculata</i>	<i>En voie de</i> <i>disparition</i>	<i>Menacée</i>
Ligumie pointue <i>Ligumia nasuta</i>	<i>En voie de</i> <i>disparition</i>	<i>Préoccupante</i>
Chabot de profondeur (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) <i>Myoxocephalus thompsonii</i>	<i>Non en péril</i>	<i>Non en péril</i>
Chabot de profondeur (populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James) <i>Myoxocephalus thompsonii</i>	<i>Non en péril</i>	<i>Données</i> <i>insuffisantes</i>
Chabot de profondeur (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) <i>Myoxocephalus thompsonii</i>	<i>Non en péril</i>	<i>Non en péril</i>

N. B. : La mention s. o. signifie qu'aucun statut officiel n'a été attribué à l'espèce.

Le CDSEPO a aussi modifié le nom des espèces suivantes :

- « scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) » est devenu « scolopendre d'Amérique (*Asplenium scolopendrium* var. *americanum*) »;
- « esturgeon jaune (population du Nord-Ouest de l'Ontario) » est devenu « esturgeon jaune (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson) »;
- « esturgeon jaune (population des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) » est devenu « esturgeon jaune (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) »;
- « esturgeon jaune (population du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James) » est devenu « esturgeon jaune (populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James) »;
- « toxolasme nain (*Toxolasma parvum*) » est devenu « toxolasme nain (*Toxolasma parvum*) ».

Veillez prendre note que le nom de <mulette feuille-d'érable (*Quadrula quadrula*)> est devenu <feuille-d'érable (*Quadrula quadrula*)> en anglais.

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
<p>Scolopendre d'Amérique <i>Asplenium scolopendrium</i> var. <i>americanum</i></p>	<p>La scolopendre d'Amérique (<i>Asplenium scolopendrium</i> var. <i>americanum</i>) est une fougère vivace et persistante qui pousse en touffes de frondes liguliformes. Le spécifique <i>americanum</i> fait référence à la variété caractéristique de l'Amérique du Nord. Au Canada, elle se trouve exclusivement dans le Sud de l'Ontario, où elle pousse à l'ombre de caducifoliés, sur la roche calcaire et la dolomie couvertes de mousse. Son habitat se limite principalement aux microclimats ombragés et très humides de l'escarpement du Niagara. On recense environ 109 sous-populations en Ontario, collectivement constituées d'environ 110 000 individus. Comme la province compte environ 80 % de toutes les sous-populations de scolopendre d'Amérique et 94 % des individus, elle assume en grande partie la responsabilité de la conservation de l'espèce. En Ontario, la plus grande menace est la perte et l'altération de l'habitat de l'espèce attribuables à la coupe forestière et à l'exploitation des carrières. L'immigration de source externe des populations frontalières étatsuniennes est peu probable, vu le nombre très restreint d'individus et la distance à parcourir; l'espèce est d'ailleurs considérée comme menacée aux États-Unis. Si la scolopendre d'Amérique ne répond à aucun des critères d'une espèce menacée ou en voie de disparition – étant donné le nombre relativement élevé d'individus et de sous-populations en Ontario –, elle demeure toutefois confinée à une aire géographique restreinte et vit dans des microhabitats très spécifiques, sans compter que le nombre d'individus de certaines sous-populations est très faible. L'essentiel de la population mondiale se trouve en Ontario, et son statut risque de changer si les menaces à son habitat persistent (coupe forestière, exploitation des carrières, etc.). C'est pourquoi la scolopendre d'Amérique est désignée comme une espèce préoccupante.</p>
<p>Dard gris <i>Percina copelandi</i></p>	<p>Le dard gris (ou fouille-roche gris) est un petit poisson bentophage de la famille des Perches. Se nourrissant d'invertébrés, il vit habituellement dans les lacs et les rivières au débit modéré où les substrats sont granuleux. En Ontario, on recense l'espèce dans trois régions : le bassin versant du lac Sainte-Claire et du lac Érié, le bassin versant des rivières de la baie de Quinte, ainsi que la rivière des Outaouais et le ruisseau Little Rideau, dans l'Est de l'Ontario. On ne dispose d'aucune donnée sur la taille de la population, mais l'espèce serait disparue du centre et de l'Est du lac Érié, et présumément en déclin dans l'Ouest de ce même plan d'eau en raison de l'invasion du gobie à taches noires et de la pollution domestique et agricole. Le gobie à taches noires a aussi élu domicile dans la rivière Trent et pourrait envahir d'autres habitats du dard gris dans l'Est de l'Ontario.</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
<p>Gros-bec errant <i>Coccothraustes vespertinus</i></p>	<p>Le gros-bec errant (<i>Coccothraustes vespertinus</i>) est un oiseau chanteur jaune et noir au bec volumineux de forme conique de la famille des <i>Fringillidae</i>. Nichant dans les forêts de conifères du Nord de l'Ontario, jusque dans le Sud de la baie Georgienne, il se nourrit souvent aux mangeoires en hiver. La taille de sa population varie beaucoup, directement en fonction des cycles de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Nouveau venu dans l'avifaune de l'Ontario, ayant migré de l'Ouest du Canada de la fin des années 1880 au début des années 1900, il satisfait aujourd'hui aux critères d'espèce indigène. Son aire de répartition s'étend maintenant dans tout le Sud du Canada, aussi loin vers l'est que Terre-Neuve. Les menaces potentielles pour l'espèce sont notamment les collisions dans les fenêtres et avec les véhicules, la perte d'habitat attribuable à l'exploitation forestière et aux changements climatiques, le sel de voirie et les mesures pour contrôler les populations de tordeuse des bourgeons de l'épinette. Selon le Relevé des oiseaux nicheurs, la population de gros-bec errant est en forte baisse au Canada, ayant chuté de 5,2 % par année de 1970 à 2012, un déclin de 90 % en 42 ans, puis de 5 % par année de 2004 à 2014 seulement, pour un total de 42 % pour ces dix ans. Les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs, du recensement des Oiseaux de Noël et du Project FeederWatch confirment cet important déclin de la population en Ontario au fil des ans. Même s'il satisfait aux critères quantitatifs de la désignation en tant qu'espèce menacée (critère A1) vu les indices montrant un déclin important dans les 10 dernières années, le gros-bec errant est plutôt considéré comme espèce préoccupante en Ontario en raison du potentiel d'immigration de source externe et de l'interrelation entre les niveaux de population de l'espèce et les cycles de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, qui doivent être pris en compte dans l'évaluation des tendances démographiques.</p>
<p>Mulette feuille-d'érable <i>Quadrula quadrula</i></p>	<p>La mulette feuille-d'érable est un mollusque d'eau douce distinctif qui vit uniquement dans le Sud-Ouest de l'Ontario, majoritairement dans les bassins versants des rivières Sydenham, Thames et Grand, mais aussi dans des ruisseaux et rivières et dans des enfoncements des lacs Érié et Ontario. Elle est probablement disparue du lac Sainte-Claire et des rivières Detroit et Niagara. Ses préférences en matière d'habitat sont assez étendues, et elle s'accommode de divers substrats : gravier, sable, boue, etc. Ses glochidies profitent de la bonne présence dans son habitat de la barbue de rivière, leur hôte de prédilection, et probablement de celle d'autres poissons qui lui serviraient aussi d'hôtes.</p> <p>Ces 20 dernières années, de nombreuses enquêtes ont permis de dénombrer une population estimative de plus de six millions d'individus matures répartis dans environ 15 bassins versants. Malgré les indices de stabilité de la population, il y a de nombreuses menaces susceptibles de provoquer un déclin : pollution agricole et industrielle, altération de l'habitat, compétition directe</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>d'espèces envahissantes (particulièrement la moule zébrée), dragage, etc.</p> <p>La mulette feuille-d'érable est classée dans la catégorie des espèces préoccupantes en Ontario. Ce changement de statut n'est pas attribuable à une augmentation réelle de la population, mais plutôt à l'accroissement des efforts d'échantillonnage ayant mené à la découverte de nouvelles populations et à la hausse des estimations du nombre d'individus. Par ailleurs, les études témoignent d'un flux génétique élevé et d'une forte probabilité d'immigration de source externe des populations nombreuses et stables de l'Ouest du lac Érié.</p>
<p>Paruline orangée <i>Protonotaria citrea</i></p>	<p>La paruline orangée est une espèce distinctive de paruline qui construit son nid dans les cavités des arbres le long des berges du lac Érié. Elle tend à occuper les forêts marécageuses de caducifoliés matures et semi-matures et les plaines riveraines inondables (MRNO, 2012). L'espèce se trouve à l'Extrême-Nord de son aire de répartition du Sud-Ouest de l'Ontario. Les individus des deux sexes arborent les mêmes couleurs – tête et poitrine jaune, dos vert olive et ailes et queue bleu azur –, mais celles-ci sont plus vives chez le mâle. La population de parulines orangées serait très faible en Ontario; elle compterait environ 28 individus matures. On s'attend à ce que les plantes et insectes envahissants continuent de contribuer à la détérioration de la qualité de son habitat. Vu le nombre très restreint d'individus en Ontario (estimé à moins de 30), l'espèce est considérée comme étant en voie de disparition.</p>
<p>Corégone pygmée <i>Prosopium coulterii</i></p>	<p>Le corégone pygmée est présent dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, mais sa distribution est remarquablement éparse, avec des aires de répartition isolées, qui découlent possiblement d'une colonisation dans trois refuges glaciaires distincts. Au Canada, le COSEPAC classifie les corégones pygmée en sept unités désignables (UD). Seule une petite partie de son aire de répartition se trouve en Ontario, où on ne recense que deux des sept unités désignables (UD 5 : populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent et UD 7 : populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson). Le corégone pygmée vit dans les lacs froids, profonds et oligotrophes, habituellement à plus de 30 mètres de profondeur, quoiqu'il ait aussi été aperçu en eau peu profonde. Ayant une espérance de vie plutôt courte pour un corégone (de 3 à 10 ans), il atteint la maturité entre 1 et 4 ans. La difficulté d'accès à son habitat de prédilection rend le recensement de l'espèce difficile dans le cadre des études habituelles sur les populations de poissons; c'est pourquoi on en connaît peu sur les variations démographiques ou du cycle biologique propres aux populations des lacs et à chacune des unités désignables. Les menaces à l'espèce en Ontario sont peu connues, d'une part en raison de sa répartition éparse, surtout dans le Nord de l'Ontario, et d'autre part en raison du manque d'information sur l'espèce. Par conséquent, aucune menace n'a été relevée en Ontario. Comme les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson (UD 7) n'ont pas fait l'objet d'un</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>échantillonnage systématique (le MRNF a échantillonné 10 % des 752 lacs représentant un habitat adéquat), il est possible qu'elles comprennent des populations saines non échantillonnées, compte tenu de la disponibilité et de la qualité de l'habitat. Quant aux populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent (UD 5), l'échantillonnage systématique réalisé dans le cadre des activités d'évaluation des poissons du lac Supérieur ne donne pas lieu de croire à un déclin important de cette unité désignable.</p> <p>Ce rapport vise les deux unités désignables (UD).</p> <p>Les populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent (UD 5) sont classées comme « Non en péril », vu l'absence de signe d'un quelconque déclin.</p> <p>Pour les populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson (UD 7), les données sont jugées insuffisantes en raison de leur vaste répartition et du manque d'information sur d'autres populations éventuelles et sur les menaces potentielles.</p>
<p>Coccinelle à bandes transverses <i>Coccinella transversoguttata richardsoni</i></p>	<p>La coccinelle à bandes transverses (<i>Coccinella transversoguttata</i>) est une espèce indigène de coccinelle plutôt facile à reconnaître par ses élytres aux couleurs et marques distinctes (chaque élytre comporte une bande qui s'étend de part et d'autre de la suture, et des marques médianes atypiques). Autrefois très répandue en Ontario, l'espèce semble avoir disparu de la faune de la province, n'ayant pas été observée depuis 1990. Ce déclin rapide serait attribuable à l'arrivée de plusieurs espèces de coccinelles invasives et d'un certain nombre de pathogènes. De récentes observations au Manitoba et au Québec portent à croire que de petites populations isolées pourraient toujours être présentes en Ontario.</p> <p>Compte tenu de son déclin à la fin des années 1980, possiblement dû à plusieurs facteurs comme la présence d'espèces envahissantes et l'exposition aux pesticides, la coccinelle à bandes transverses est considérée par le CDSEPO comme une espèce en voie de disparition en Ontario. Par contre, comme sa présence est toujours relativement importante dans l'Ouest du Canada, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) lui attribue le statut d'espèce préoccupante.</p>
<p>Tortue peinte de l'Ouest <i>Chrysemys picta bellii</i></p>	<p>La tortue peinte de l'Ouest est une sous-espèce de tortue peinte qui se distingue par des écailles vertébrales et pleurales alternantes, une rayure mi-dorsale faible ou inexistante et un motif de ramifications larges et foncées sur son plastron. En Ontario, son aire de répartition s'étend de la frontière du Manitoba jusqu'au nord du lac Musclow, dans le parc provincial Woodland Caribou, et le long de la rive nord du lac Supérieur vers l'est jusqu'au secteur de White River. La taille de sa population en Ontario est inconnue, mais sa vaste distribution laisse supposer qu'elle se situe dans</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>les dizaines de milliers dans son aire de répartition, qui va de l'Alberta vers l'est. La plupart des menaces à cette sous-espèce auraient peu d'incidence en Ontario, mais combinées, elles atteignent tout de même un niveau modéré. Il n'y a aucun signe de déclin, et la tendance en matière d'habitat serait stable en Ontario. C'est pourquoi l'espèce n'est pas jugée en péril.</p>
<p>Tortue mouchetée <i>Emydoidea blandingii</i></p>	<p>La tortue mouchetée est une tortue de taille moyenne facilement reconnaissable à sa carapace haute et bombée et à sa gorge jaune vif. Elle a la capacité de refermer la moitié antérieure de son plastron. Ayant une espérance de vie élevée, elle atteint sa maturité à un âge plus avancé que d'autres tortues, soit autour de 20 ans. Elle occupe divers types de milieux humides, et son aire de répartition s'étend du Sud de l'Ontario (on la trouve dans la majeure partie de cette région de la province) jusqu'à Sudbury et Sault Ste. Marie, au nord. Plus mobile que certains autres de ses congénères, elle se déplace souvent d'un milieu humide à un autre durant la saison active. Les femelles font leur nid en terre haute, à des centaines de mètres de leur milieu humide.</p> <p>De nombreuses menaces ont contribué au déclin des tortues mouchetées : 1) la perte d'habitat, 2) la mortalité sur les routes et les voies ferrées, 3) la dégradation de l'habitat en raison d'espèces de plantes invasives, 4) le ramassage pour le commerce d'animaux domestiques ou de produits médicinaux, et 5) la prédation sur les nids par des populations élevées de prédateurs attribuables à l'activité humaine.</p> <p>La conversion des milieux humides a été importante dans la moitié Sud de l'aire de répartition de l'espèce en Ontario, avec une perte enregistrée de 60 %. Dans le Sud-Ouest de l'Ontario, la population de tortue mouchetée aurait chuté dans la même mesure. Ce récent déclin dans cette région a probablement été exacerbé par l'invasion du roseau commun d'Europe. En revanche, le recul de l'habitat et, par conséquent, de la population en général, a été beaucoup moindre dans la moitié Nord de l'aire de répartition de l'espèce, dans le Bouclier canadien.</p> <p>Le CDSEPO considère la tortue mouchetée comme une espèce menacée vu la chute démographique estimée qui a cours depuis trois générations. À l'échelle nationale, le COSEPAC l'a récemment reclassifiée comme espèce en voie de disparition, en raison du déclin présumé de 60 % de la population et des milieux humides. Cependant, vu le faible taux de perte des milieux humides et le peu de menaces dans la portion Nord de l'aire de répartition, le taux général de perte des milieux humides pour la province tourne probablement plus autour de 30 à 50 %. Les populations de tortue mouchetée dans les autres provinces (Québec, Nouvelle-Écosse) sont beaucoup plus petites, et beaucoup plus à risque d'extinction qu'en Ontario.</p>
<p>Noyer cendré</p>	<p>Le noyer cendré est l'un des deux noyers indigènes présents en Ontario. Cet arbre de courte durée, à croissance rapide et intolérant à l'ombre pousse dans les forêts riveraines ou en terres hautes.</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
<i>Juglans cinerea</i>	<p>On le retrouve dans le Sud de l'Ontario, principalement au sud du Bouclier canadien. En temps normal, le noyer cendré pousse en petits regroupements dans des clairières éparses. On ne connaît pas la taille de la population restante en Ontario, mais on estime qu'elle pourrait se situer entre 10 000 individus au minimum et possiblement plus de 100 000. Cependant, le chancre du noyer cendré (<i>Ophiognomonium clavignenti-juglandacearum</i>), une maladie fongique exotique, a fait chuter massivement son nombre dans toute l'aire de répartition. Selon les tendances actuelles, le noyer cendré pourrait disparaître de l'Ontario d'ici 90 ans, puisqu'il est peu probable que les individus des territoires voisins soient d'un grand secours, étant eux-mêmes dans une situation précaire.</p> <p>Le CDSEPO a classé le noyer cendré dans la catégorie des espèces en voie de disparition en raison du déclin enregistré et anticipé attribuable à un pathogène. Ce statut est le même que celui accordé par le CDSEPO en 2003, et par le COSEPAC dans le cadre de sa plus récente évaluation, réalisée en 2017.</p>
Escargot-tigre à bandes <i>Anguispira kochi kochi</i>	<p>L'escargot-tigre à bandes est un escargot terrestre pulmoné (capable de respirer) d'assez grande taille (de 2 à 2,5 cm) qui habite les forêts et boisés caducifoliés sablonneux et calcaires des îles du lac Érié. Malgré des efforts de recherche raisonnables déployés de 2013 à 2015, il n'a pu être recensé aux trois endroits où il l'avait été auparavant. Parmi les menaces locales figurent les changements climatiques (sécheresse, tempêtes violentes et inondations), l'altération de l'habitat attribuable à la surabondance des colonies de cormorans à aigrettes, la prolifération de plantes invasives et des vers de terre, et l'utilisation des sentiers à des fins récréatives. En raison de son aire de répartition restreinte et des pertes relatives aux sous-populations enregistrées et anticipées, cette sous-espèce a été classifiée comme espèce en voie de disparition en Ontario.</p>
Téloschiste ocellé (population des Grands Lacs) <i>Teloschistes chrysophthalmus</i>	<p>Le téloschiste ocellé est un lichen distinctif dont la couleur varie de l'orange vif au gris verdâtre. L'espèce se distingue par ses abondants organes de fructification orange aux marges ciliées. Il existe deux populations de téloschiste ocellé en Ontario : la population boréale et des Prairies, et celle des Grands Lacs. La première se trouve dans des secteurs définis situés entre la frontière du Manitoba et le lac à la Pluie, et la deuxième, autrefois répandue dans le Sud de l'Ontario, est maintenant limitée au parc provincial Sandbanks du lac Ontario.</p> <p>Le téloschiste ocellé nécessite un habitat bien éclairé et humide; on le trouve souvent en milieu riverain. Dans le Nord-Ouest de l'Ontario, il pousse habituellement en très faible densité sur l'épinette blanche, le peuplier faux-tremble, le pin gris, le sapin baumier et le chêne à gros fruits dans les forêts relativement clairsemées de conifères ou les landes rocheuses. Il a aussi été observé à l'orée de forêts et dans un cimetière. Dans le Sud de la région ontarienne des Grands Lacs, le</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>seul endroit où se trouve encore le téloschiste ocellé est une ancienne forêt côtière caducifoliée composée d'érables à sucre, d'ostryers de Virginie et de chênes rouges, où il pousse sur l'écorce de ces derniers.</p> <p>La population des Grands Lacs a probablement toujours été restreinte, et elle persiste dans seulement l'un des quatre ou cinq sites où on la recensait jadis.</p> <p>Le téloschiste ocellé (population des Grands Lacs) est classifié comme espèce en voie de disparition en Ontario puisqu'il n'est maintenant présent qu'à un endroit, dont il pourrait éventuellement disparaître, ce qui augmente ses risques d'extinction dans la province.</p> <p><u>Note</u></p> <p>Deux unités désignables de téloschiste ocellé ont été identifiées en Ontario : la population boréale et des Prairies (UD 1) et celle des Grands Lacs (UD 2).</p> <p>Le CDSEPO a évalué les deux UD de l'Ontario pour la première fois en mai 2017. Ayant ensuite été informé de nouvelles observations concernant la population boréale et des Prairies, il a reporté l'évaluation de cette population à la rencontre de mai 2018 afin de tenir compte des nouvelles données. C'est pourquoi cette évaluation ne vise que la population des Grands Lacs.</p>
<p>Bruant à face noire <i>Zonotrichia querula</i></p>	<p>Le bruant à face noire est le plus grand bruant d'Amérique du Nord, et le seul oiseau chanteur qui se reproduit exclusivement au Canada. Les femelles et les mâles prêts à la reproduction sont tachetés de brun et ornés de barres noires, et arborent un capuchon et une bavette noirs distinctifs et de minces lignes blanches sur les ailes. Après la période de reproduction, ils perdent leur capuchon noir et leur plumage devient plus drabe, phénomène d'exception chez les bruants. Le bruant à face noire niche dans les zones arbustives de la taïga subarctique, surtout dans le secteur couvrant le Nord du Manitoba, l'Ouest de la Saskatchewan et le Sud du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Il passe l'hiver dans les grandes plaines des États-Unis. Au Canada, le COSEPAC le considère comme une espèce préoccupante principalement en raison du long déclin enregistré dans leurs terres hivernales.</p> <p>Il n'y a eu qu'une observation de nidification du bruant à face noire en Ontario, et elle date de 1983. Quelques autres occurrences possibles de nidification ont toutefois été enregistrées près de la baie d'Hudson, dans l'Extrême-Nord de la province. Il s'agit d'un secteur très éloigné, dont la couverture par les ornithologues amateurs ou professionnels est limitée. Le secteur présentant un potentiel de nidification est vaste, mais aucun nid n'y a été recensé. On ignore si la population nicheuse est régulièrement présente dans la province ou s'il s'agit seulement d'individus de passage, sortis de leur aire de répartition à l'ouest pour nicher de façon sporadique. À partir de cette information, il est</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	impossible de déterminer si l'espèce est en déclin dans la province. C'est pourquoi le bruant à face noire a été classé dans la catégorie « Données insuffisantes » en Ontario.
Esturgeon jaune <i>Acipenser fulvescens</i>	<p>L'esturgeon jaune est un poisson bentophage à espérance de vie élevée et à maturité tardive. Il s'agit de l'un des plus gros poissons d'eau douce au Canada. On le reconnaît à ses grosses plaques osseuses et à son museau large et rond. Son aire de répartition regroupe les importants lacs et rivières qui vont du bassin versant de la rivière Saskatchewan en Alberta, à ceux de la baie d'Hudson et du fleuve Saint-Laurent au Québec, jusqu'au cours inférieur du fleuve Mississippi au sud. Sa répartition est étendue en Ontario, où on le recense dans tous les grands bassins versants de la province. Il revêt d'ailleurs une importance particulière pour les Autochtones. L'Ontario a identifié trois unités désignables (UD) en fonction de la différenciation génétique au sein de l'espèce (COSEPAC, sous presse), du plan d'eau occupé et de la séparation physique des populations : rivière Saskatchewan et fleuve Nelson, Sud de la baie d'Hudson et de la baie James, et Grands Lacs et haut Saint-Laurent. En Ontario, le nombre d'individus dans deux des UD (populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson et celles des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent) a chuté de plus de 90 % en 100 ans, principalement en raison de la pêche commerciale, de la pollution de l'eau, des obstacles à la migration que sont les barrages hydroélectriques et de la menace que posent les activités de gestion de l'eau et de régularisation du débit, ces dernières pouvant restreindre la disponibilité de la nourriture. Avec l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des activités de pêche, certaines populations montrent maintenant des signes de rétablissement, alors que de nombreuses autres continuent de voir leur nombre décliner ou maintiennent un niveau inférieur par rapport aux estimations historiques. Chacune des populations provinciales ainsi que leur statut sont traités séparément ci-dessous.</p> <p>Populations de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson</p> <p>Cette unité désignable du Nord-Ouest de l'Ontario est considérée comme étant menacée en raison du déclin du nombre d'individus matures depuis trois générations, les causes du déclin étant claires et réversibles et ayant cessé. Il s'agissait de l'UD la plus à risque de la province, vu les antécédents d'exploitation et de pollution de l'eau, ainsi que la perturbation et la fragmentation de l'habitat attribuables aux activités hydroélectriques. Cependant, comme la pêche dans cette UD est actuellement fermée, certaines populations se rétablissent. De plus, des efforts ont été déployés par les autorités autochtones et les gouvernements pour favoriser le rétablissement de l'esturgeon par l'ensemencement. Si ces efforts viennent surtout du Manitoba et des États-Unis, ils ont une incidence sur l'ensemble de l'UD, et aussi dans une certaine mesure sur les populations ontariennes grâce à la migration. Par ailleurs, l'entrée en vigueur des lois en matière de protection de l'eau a contribué à améliorer la qualité de l'habitat. Les principaux problèmes affectant l'espèce sont sa</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>sensibilité à l'exploitation et à la perturbation de son habitat, auxquels s'ajoutent les déclinés passés ainsi que la production d'énergie hydroélectrique. Cette unité désignable satisfait aux critères minimaux pour la désignation en tant qu'espèce en voie de disparition, mais vu l'accroissement observé des populations en Ontario, la fin ou la réduction des menaces ayant mené à son déclin historique (excès de récolte) ainsi que la difficulté à comparer le poids des captures historique et les estimations pour les populations actuelles, on juge qu'il respecte l'esprit des critères pour la désignation comme espèce menacée.</p> <p>Populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James</p> <p>Cette unité désignable nordique est considérée comme étant préoccupante. En Ontario, les populations du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James semblent être les plus résilientes et les moins à risque de toutes les populations de la province, notamment en raison de l'éloignement des activités de développement industriel et de pêche commerciale. Un nombre relativement élevé de populations saines subsistent, mais elles sont toujours exposées aux menaces de perturbation de l'habitat et des populations découlant des projets d'aménagement ou d'expansion hydroélectriques dans de nombreuses rivières du Nord de l'Ontario. Vu la responsabilité et élevée à l'égard de la conservation de l'espèce à l'échelle mondiale et les risques ciblés mais non résolus, le statut d'espèce préoccupante est approprié et conforme à l'évaluation précédente du CDSEPO.</p> <p>Populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent</p> <p>Les individus de cette unité désignable sont considérés comme étant en voie de disparition en raison du déclin des individus matures depuis trois générations, les causes de ce déclin étant toujours présentes. Dans le passé, cette UD a subi durement les répercussions des chantiers d'installations hydroélectriques et de l'exploitation commerciale en Ontario. Des populations saines et de taille relativement importante subsistent, mais la plupart demeurent à un niveau assez faible en comparaison des niveaux historiques, et les menaces – notamment les répercussions de l'effluent industriel et d'origine agricole sur la qualité de l'eau – persistent dans l'ensemble de l'aire de répartition. Certaines populations continuent de voir décliner le nombre d'individus matures. Le CDSEPO avait précédemment estimé que l'espèce dans cette UD était menacée, mais ce changement de statut n'est que théorique (c.-à-d. qu'il ne reflète pas une réelle détérioration du statut de l'espèce depuis la dernière évaluation), puisqu'il découle en partie de changements dans les critères d'évaluation du CDSEPO depuis la dernière évaluation.</p>
Caribou (population migratrice de l'Est)	Plusieurs écotypes de caribous (<i>Rangifer tarandus</i>) vivent au Canada, dont deux en Ontario : la population boréale (des bois) et la population migratrice de l'Est (toundra forestière). Les territoires respectifs de ces deux populations se chevauchent en Ontario, et particulièrement en hiver, mais

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
<i>Rangifer tarandus</i>	<p>les distinctions biologiques et écologiques de ces deux écotypes semblent valides. La population migratrice de l'Est forme une partie de la sous-population du Sud de la baie d'Hudson, qui déborde dans le Nord du Manitoba et constitue l'une des quatre sous-populations de l'unité désignable (UD) de la population migratrice de l'Est. La portion de cette sous-population qui vit en Ontario représente environ 68 % de la zone d'occurrence, et 14,1 % de toute l'UD. Le caribou migrateur de l'Est habite dans les basses terres de la baie d'Hudson, dans une zone qui s'étend de la frontière du Manitoba à la côte de la baie James vers l'est, et de la côte de la baie d'Hudson vers le sud, jusqu'à mi-chemin de la côte de la baie James.</p> <p>Le caribou migrateur de l'Est se déplace vers un habitat côtier au printemps et à l'été, puis retourne à la forêt, vers le sud, en automne et en hiver. Les aires d'hivernage (qu'il occupe de janvier à mars) ont très peu changé dans les 50 dernières années, mais la distribution estivale s'est déplacée de façon marquée vers l'est. En été, le nombre de caribous dans le secteur de l'île Penn et de Fort Severn a chuté de façon draconienne ces dernières décennies, mais a augmenté dans la même mesure dans les régions plus à l'est, près du cap Henrietta Maria. Les principales menaces à l'UD, qui s'appliquent aussi à cette sous-population, sont les diverses perturbations et le développement industriel, particulièrement l'exploitation minière et les réseaux routiers connexes. L'utilisation de véhicules tout-terrain dans les parties Ouest et centrale des basses terres de la baie d'Hudson, du moins celle liée à la chasse, a explosé. De plus, les activités de chasse par les peuples autochtones se sont poursuivies et semblent avoir pris de l'ampleur avec le temps, du moins jusqu'en 2011. Les changements climatiques seraient une autre menace susceptible, à long terme, de modifier la végétation de la toundra et de réduire les quantités de lichen. Les menaces à la sous-population dans la partie ontarienne demeurent.</p> <p>En dehors de certains signes de déclin, les données relatives aux tendances pour la sous-population du Sud de la baie d'Hudson en Ontario sont difficiles à obtenir vu l'insuffisance des activités de surveillance récentes et la variabilité des mesures employées. Toutefois, rien n'indique que le déclin de cette population est aussi important que celui des sous-populations de l'Est du Québec.</p> <p>La sous-population du Sud de la baie d'Hudson de caribous migrants de l'Est est considérée comme une espèce préoccupante en Ontario, compte tenu des déclins apparents mais non quantifiés, des menaces croissantes et persistantes et des baisses importantes observées ailleurs dans l'Est du Canada. Ce statut contraste avec celui attribué par le COSEPAC, qui considère la population migratrice de l'Est comme étant en voie de disparition en raison du déclin général de 80 % du nombre d'individus depuis trois générations (18 à 21 ans), déclin qui, selon les prédictions, devait se poursuivre en raison de l'excès de récolte et de la baisse de la qualité de</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	<p>l'habitat attribuable aux changements climatiques et aux activités d'aménagement. C'est que deux sous-populations migratrices de l'Est de l'UD au Québec, qui comprend la grande majorité de la population, montraient des signes de déclin encore plus importants, ce qui a influencé la détermination finale du statut par le COSEPAC. La sous-population du Sud de la baie d'Hudson est toutefois clairement exposée à certaines des menaces qui guettent l'ensemble de la population migratrice de l'Est.</p>
<p>Quiscale rouilleux <i>Euphagus carolinus</i></p>	<p>Le quiscale rouilleux est un quiscale de taille moyenne au bec mince. Les mâles reproducteurs sont d'un noir de jais, mais, en hiver, les mâles et les femelles arborent un plumage dans les teintes de roux. Le quiscale rouilleux niche dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Aux États-Unis, c'est un oiseau nicheur commun en Alaska, qui niche parfois aussi dans certains états du Nord. L'aire de reproduction du quiscale rouilleux en Ontario se concentre dans les écozones que constituent les basses terres de la baie d'Hudson et le Bouclier boréal. On a aussi observé des nids dispersés le long de la frontière Sud de l'écozone du Bouclier boréal, notamment dans l'Algonquin Park et sur l'île St-Joseph. Le quiscale rouilleux se reproduit dans les forêts humides, entre autres près des marais, des tourbières oligotrophes, des fondrières de mousse et des étangs de castors. La responsabilité de l'Ontario à l'égard de la conservation de l'espèce est élevée, puisque la taille estimée de la population de quiscales rouilleux en Ontario durant la saison de reproduction représente environ 23 % de la population mondiale.</p> <p>Le quiscale rouilleux migre sur de courtes distances, se déplaçant souvent en volée mixte avec les carouges à épaulettes et les quiscales bronzés. En hiver, son aire de répartition couvre l'essentiel du Centre et de l'Est des États-Unis. Il passe l'hiver près des marécages, dans les forêts humides, aux abords d'étangs et souvent dans les fourrages des terres agricoles.</p> <p>Depuis 2007, le quiscale rouilleux figure sur la liste rouge de l'IUCN à titre d'espèce vulnérable en raison du déclin de sa population. Depuis 1970, la population nord-américaine a connu une baisse progressive d'environ 90 %. Les résultats à court terme indiquent un déclin annuel de 3,5 % de 2002 à 2012, soit une baisse générale de 70 % en dix ans. Au Canada, l'espèce est considérée comme étant préoccupante. On attribue le déclin du quiscale rouilleux à la perte de son habitat et aux programmes d'extermination dans son habitat hivernal, où il se regroupe en grand nombre.</p> <p>De même, le quiscale rouilleux est considéré comme une espèce préoccupante en Ontario vu le déclin historique qui n'est peut-être pas encore terminé. Bien que l'espèce soit toujours relativement commune en Ontario, la population mondiale a connu une forte baisse. La responsabilité de l'Ontario à l'égard de la conservation de l'espèce est élevée, puisqu'environ 23 % des adultes reproducteurs vivent dans la province.</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
<p>Cisco à museau court <i>Coregonus reighardi</i></p>	<p>Le cisco à museau court (<i>Coregonus reighardi</i>) est un Corégonidé nord-américain, et l'une des 10 espèces de ciscos du Canada. Historiquement, on trouvait cette espèce vivant en eaux profondes (de 22 à 110 mètres; Eshenroder et coll., 2016) dans le lac Huron, le lac Michigan et le lac Ontario. Cependant, on en sait très peu sur son historique et ses besoins en matière d'habitat. On croit que le déclin historique du cisco à museau court est attribuable à la surpêche, ainsi qu'à la compétition et à la prédation d'espèces de poissons non indigènes, qui sont des causes plus récentes (COSEPAC, 2017). La désignation de son statut se complique encore davantage en raison de la possibilité d'hybridation avec différentes espèces de ciscos des Grands Lacs, où certains poissons qui ne peuvent être associés à aucune espèce de ciscos pourraient toujours présenter des traits du cisco à museau court (Eshenroder et coll., 2016). Malgré l'échantillonnage intensif et ciblé, la dernière capture recensée d'un cisco à museau court clairement identifié a eu lieu en 1985 (baie Georgienne, lac Huron; COSEPAC, 2017). L'espèce est probablement disparue, mais comme seulement 32 ans se sont écoulés depuis la dernière capture, elle ne peut être classée dans cette catégorie.</p> <p>Le cisco à museau court est considéré comme étant en voie de disparition en Ontario en raison de sa faible population (< 250 individus).</p>
<p>Chimaphile maculée <i>Chimaphila maculata</i></p>	<p>La chimaphile maculée est une plante vivace à croissance rapide et à feuillage persistant de la famille des Éricacées (<i>Ericaceae</i>). Ses feuilles dentées possèdent une bande blanche distinctive le long de la nervure centrale. De petites fleurs blanches ou rosâtres poussent au bout de sa tige à la fin de juillet et en août.</p> <p>La chimaphile maculée est présente dans l'Est de l'Amérique du Nord, au Mexique et en Amérique centrale. Les 13 sous-populations indigènes enregistrées au Canada se trouvent toutes en Ontario. On les retrouve principalement dans le Sud-Ouest de la province, bien qu'elles aient aussi été repérées dans la région centrale (Wasaga Beach et district de Muskoka).</p> <p>Dans toute son aire de répartition, la chimaphile maculée est une plante de sous-bois principalement associée aux forêts de chênes et de pins et aux terrains boisés offrant une terre bien égouttée. Les plantes peuvent former des parcelles par clonage ou se reproduire sexuellement par la dissémination de petites graines transportées par le vent. Cette espèce dépend des associations mycorhiziennes dans le sol pour croître et se développer.</p> <p>Sur les 13 sous-populations canadiennes, six sont existantes, cinq sont disparues et deux sont considérés comme historiques. On compte environ 3 600 tiges au total, même si on ne connaît pas le nombre d'individus génétiques. Les parcelles des sous-populations de St. Williams et de Turkey Point sont stables ou en hausse, grâce au travail de recherche et de gestion de l'habitat. Parmi les</p>

<p>ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)</p>	<p>Synthèse de l'évaluation des espèces</p>
	<p>sous-populations existantes, trois ont été découvertes ces dix dernières années, sans doute grâce à l'intensification des activités de recherche et de signalement.</p> <p>La principale menace qui pèse sur la chimaphile maculée est probablement l'usage récréatif de son habitat. Les terres privées font l'objet de pressions en matière d'aménagement. Parmi les autres menaces possibles, mentionnons la suppression des incendies et la dégradation des habitats.</p> <p>En Ontario, la chimaphile maculée est une espèce menacée en raison de sa petite aire de répartition, qui ne cesse d'ailleurs de reculer.</p>
<p>Chabot de profondeur <i>Myoxocephalus thompsonii</i></p>	<p>Le chabot de profondeur est un poisson des grandes profondeurs présent dans les lacs profonds, froids et bien oxygénés. C'est une proie importante pour diverses espèces de poissons (dont plusieurs sont des cibles de choix pour la pêche sportive et commerciale). Le chabot de profondeur se nourrit principalement des petits crustacés <i>Diporeia</i> et <i>Mysis</i>, bien qu'il mange aussi des larves de chironomes (moucheons). On recense six unités désignables au Canada, dont trois en Ontario (Grands Lacs et haut Saint-Laurent, Sud de la baie d'Hudson et baie James, et rivière Saskatchewan et fleuve Nelson). Les populations de chabot de profondeur sont séparées les unes des autres et souvent recensées dans des lacs isolés et froids, ce qui rend leur dispersion naturelle peu probable. Néanmoins, il a été envisagé d'utiliser la dérive des larves comme mécanisme de rétablissement de la population du lac Ontario. Le chabot de profondeur est sensible aux espèces envahissantes, à l'eutrophisation (pollution), aux changements de température de l'eau et aux changements dans le réseau alimentaire. Les menaces varient d'une unité désignable à l'autre, mais en règle générale, la situation des populations ontariennes de chabot de profondeur est stable, en hausse (sans doute grâce à l'évolution des méthodes de recherche) ou inconnue. La population du lac Ontario, que l'on croyait disparue, a connu un rétablissement important. Celle du lac Huron a reculé, mais c'est peut-être parce qu'elle occupe un habitat plus profond à cause de l'invasion des moules de la famille des <i>Dreissenidae</i>.</p> <p>Le chabot de profondeur des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent est considéré comme une espèce non en péril en Ontario, puisqu'il ne remplit aucun critère de désignation.</p> <p>Le chabot de profondeur du Sud de la baie d'Hudson et de la baie James appartient à la catégorie « données insuffisantes », car on ne connaît ni le nombre d'endroits où il se trouve, ni sa zone d'occurrence, ni son indice de zone d'occupation, ni les menaces qui peuvent exister dans ces régions éloignées.</p> <p>Le chabot de profondeur de la rivière Saskatchewan et du fleuve Nelson est considéré comme une espèce non en péril puisqu'il a une grande zone d'occurrence et un indice de zone d'occupation</p>

ESPÈCE (Nom commun, nom scientifique)	Synthèse de l'évaluation des espèces
	élevé, qu'il est présent à de nombreux endroits et que les menaces recensées sont limitées.
Ligumie pointue <i>Ligumia nasuta</i>	<p>La ligumie pointue est une moule d'eau douce de taille moyenne (longueur moyenne de 74 mm) de la famille des <i>Unionidae</i>, dotée d'une coquille comprimée et allongée dont la couleur varie du noir jaunâtre au noir verdâtre chez les juvéniles, et du brun foncé au noir chez les adultes. Chez les spécimens de l'Ontario, la couche interne de la coquille est généralement blanc argenté ou blanc bleuté. Il est difficile de distinguer les mâles des femelles par la forme de leur coquille. La reproduction a lieu à la fin de l'été, et la femelle porte ses larves tout l'hiver. Au printemps, les larves atteignent un stade spécifique, celui de glochidie. Elles sont alors libérées et vont se fixer aux branchies d'un poisson-hôte, où elles doivent passer un certain temps pour survivre : c'est grâce à lui qu'elles obtiennent des nutriments et qu'elles atteignent le stade juvénile. On croit que les hôtes des glochidies au Canada sont l'épinoche à cinq épines, l'achigan à grande bouche, le crapet-soleil et la perchaude. Après une certaine période de croissance, les moules juvéniles se détachent de leur hôte et s'enfouissent dans le substrat où elles se nourrissent de bactéries, d'algues et d'autres particules organiques qu'elles trouvent directement dans le substrat ou dans l'eau interstitielle. Une fois adultes, les moules consomment les mêmes types d'aliments, qu'elles obtiennent de la colonne d'eau par filtration. Les habitats privilégiés de l'espèce sont les zones abritées des lacs et les parties des rivières où le courant est faible et où l'on trouve du substrat de sable fin et de boue.</p> <p>La ligumie pointue n'est présente que dans l'Est de l'Amérique du Nord, depuis les Grands Lacs inférieurs vers l'est jusqu'aux États de New York et du New Hampshire, et vers le sud jusqu'en Caroline du Sud. Au Canada, on la trouve seulement dans la région des Grands Lacs du Sud de l'Ontario, où on la recense habituellement en faibles nombres éparpillés dans des coins isolés de milieux humides dans les Grands Lacs inférieurs et quelques lacs intérieurs. Grâce à la récente intensification du travail de recherche, on a découvert que la ligumie pointue était aussi présente dans certains milieux humides côtiers du lac Érié et du lac Ontario, ainsi que dans plusieurs lacs intérieurs de l'Est de l'Ontario. Cette découverte vient gonfler sensiblement les anciennes estimations quant à la zone d'occupation de l'espèce et au nombre d'endroits où on la trouve. On a également observé une hausse de son abondance dans la sous-population du delta de la rivière Sainte-Claire. Les répercussions sur les populations de l'invasion des moules de la famille des <i>Dreissenidae</i> se sont atténuées, bien qu'elles posent toujours problème. Parmi les autres menaces, mentionnons la pollution découlant du rejet d'eaux usées, et les effluents agricoles et industriels. Bien que considérée par le passé comme une espèce en voie de disparition, la ligumie pointue passe au statut d'espèce préoccupante grâce à la découverte de plusieurs nouveaux endroits et à la hausse de son abondance dans au moins une sous-population.</p>